

Animaux de rente

>> Prophylaxie

>> L'AUTEUR

Valérie Duphot

Rédactrice permanente à la DV

Peste des petits ruminants au Maroc : le vaccin du Cirad contre l'épizootie

Le vaccin mis au point par le Cirad* est utilisé pour lutter contre l'épizootie de peste des petits ruminants qui sévit au Maroc. Une surveillance et un plan de contrôle doivent être définis pour limiter l'extension géographique de la maladie.

Des mesures de prophylaxie médicale à grande échelle viennent d'être mises en place au Maroc pour le contrôle de la peste des petits ruminants (PPR). Elles s'appuient sur une souche vaccinale développée par le Cirad* et l'*Institute for Animal Health*, sur financement européen.

Les élevages marocains ont fait face, ces derniers mois, à une véritable crise sanitaire. « C'est la première fois que la PPR touche le territoire marocain », précise Geneviève Libeau, chercheuse au Cirad. « Jusqu'à maintenant, le désert saharien protégeait l'Afrique du Nord. La maladie, endémique en Afrique, se situe plutôt dans la ceinture sub-saharienne et en Egypte, pays traditionnel d'échanges commerciaux entre l'Afrique et la Méditerranée ».

Une protection de trois ans

La PPR, maladie très contagieuse, touche principalement les chèvres et les moutons mais aussi les dromadaires et quelques espèces sauvages.

«La PPR touche principalement les chèvres et les moutons mais aussi les dromadaires et quelques espèces sauvages. Elle provoque le plus souvent la mort de l'animal.»

Elle provoque diarrhées, écoulements nasaux, oculaires, lésions buccales et le plus souvent la mort de l'animal. Découverte en 1942 sur le territoire africain (en Côte d'Ivoire), elle a longtemps été considérée comme spécifique de l'Ouest africain mais touche aujourd'hui le Moyen-Orient et l'Asie du Sud-Ouest.

La souche virale de PPR a été identifiée au Nigéria en 1975 et a donné lieu dans les années 80 au développement au Cirad du vaccin PPR. La technique utilisée est celle d'un vaccin vivant atténué par passages successifs sur des cellules Vero. Le vaccin obtenu est préventif et non curatif. Il est très efficace et protège l'animal pendant au moins trois ans.

Production de vaccin à grande échelle

Les équipes de l'Unité mixte de recherche Cirad-Inra Contrôle des maladies animales exotiques et émergentes ont fait parvenir la souche vaccinale en début d'été au laboratoire marocain Biopharma pour qu'il mette en œuvre une production à grande échelle. C'est cette souche vaccinale qui est utilisée actuellement par les services vétérinaires du Maroc pour contrôler l'épizootie de PPR. Une étroite collaboration avec la Direction de l'élevage au Maroc est également en cours en ce qui concerne l'aide au diagnostic de la PPR.

L'Europe pourrait être atteinte

Dans le cadre du projet Epireg-Maghreb (harmonisation et régionalisation des réseaux de surveillance des maladies animales) soutenu financièrement par le ministère français des Affaires étrangères et placé sous les auspices de l'OIE, le Cirad organise avec les partenaires du Maroc un atelier régional à Rabat en novembre afin de faire face à l'épizootie de PPR qui pourrait atteindre l'Europe via les pays du bassin méditerranéen.

L'atelier devait réunir des partenaires de la recherche, de la production de vaccins, des services de santé vétérinaires du Maghreb et des institutions européennes et internationales en charge de la santé animale pour faire un bilan de situation et proposer une surveillance et un plan de contrôle régional de la PPR. ■

>> Encore plus d'infos !

Site Internet de l'UMR Contrôle des maladies animales exotiques et émergentes :
http://www.cirad.fr/fr/pg_recherche/ur.php?id=17 et sites Epireg-Maghreb :
<http://epireg-maghreb.cirad.fr/accueil>

* Cirad : Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement.



Cirad, Geneviève Libeau

Ecouvillonnage gingival de chèvres malades pour le diagnostic de la peste des petits ruminants.